L'ESSENTIEL DU CSE



DOGO – Octobre 2026

SOMMAIRE

RESEAU EN PANNE, DIALOGUE EN VEILLE 1
UN AGREMENT, PAS UN CHEQUE EN BLANC 1
IMMOBILIER : LES TECHNICIENS NE SONT PAS DES EMPLOYES DE BUREAU 2

RESEAU EN PANNE, DIALOGUE EN VEILLE ?

L'actualité récente nous le rappelle durement : la qualité de service, la sécurité des salariés et la bonne conduite des transformations sont des réalités du quotidien, pas des concepts de séminaire.

Panne du 21 octobre

Pendant près de dix heures, des millions de clients Orange ont été privés d'appels, de SMS et d'internet mobile. L'entreprise évoque une défaillance logicielle au cœur du réseau, que les équipements de secours n'ont pas réussi à contenir.

Nous saluons la mobilisation des équipes techniques, qui ont travaillé dans l'urgence pour rétablir le service. Mais on ne peut pas se contenter de parler d'un « incident majeur et inédit ». Quand un opérateur qui se veut leader tombe en panne alors que des systèmes de secours sont censés le protéger, la question n'est plus seulement technique : elle est aussi organisationnelle et sociale.

La CFE-CGC demande que les leçons soient tirées sans complaisance : des effectifs suffisants, des compétences préservées, des dispositifs de secours vraiment fiables et la reconnaissance de ceux qui assurent la continuité de service. On ne peut pas exiger toujours plus de performance des équipes, puis découvrir que le réseau reposait sur un logiciel défaillant.

Violences du 17 octobre

Lors des manifestations, plusieurs boutiques Orange ont été vandalisées, notamment à Paris, Rouen, Lyon, Bordeaux, Rennes, Nantes, Montpellier et Grenoble.

La CFE-CGC condamne fermement ces violences. Elles touchent d'abord des salariés de proximité, qui n'ont rien décidé et se retrouvent en première ligne. Nous demandons que la protection du personnel, l'évaluation des risques, les dispositifs d'alerte et l'accompagnement après incident soient pris au sérieux.

Projet ACE (Adressage Commercial Entreprise)

Ce projet bouleverse l'organisation commerciale du marché Entreprises. Il touche directement la DOGO et pourrait aussi concerner nos collègues de l'AGPRO PME. La CFE-CGC l'a contesté en commission Entreprise du CSEC et a obtenu l'ouverture de négociations sur l'accompagnement, la reconnaissance des compétences, la charge de travail et les garanties de rémunération.

Changer de métier, notamment pour les futurs TSS, n'est pas une « évolution naturelle ». Cela demande du temps, de la formation, des outils fiables, des portefeuilles répartis équitablement et des règles de rémunération variable claires. Or la direction reconnaît elle-même que tous les outils ne seront pas prêts au 1er janvier 2027 et que les objectifs 2027 ne sont pas encore définis.

La CFE-CGC refuse que les salariés compensent seuls, par leur capacité d'adaptation, les retards et les zones d'ombre du projet. Nous demandons des engagements concrets :

- clarifier les conséquences sur les contrats ;
- planifier une formation, avec du temps dédié ;
- garantir la rémunération pendant la transition ;
- fixer des critères objectifs de répartition des portefeuilles ;
- prévoir des effectifs adaptés et un vrai accompagnement managérial.

Dialogue social

Nous demandons plus de cohérence entre le CSEC et les CSE d'établissement. Quand on découpe les sujets et qu'on renvoie les questions importantes d'une instance à l'autre, ce n'est plus du dialogue social, c'est de la gymnastique institutionnelle. Les salariés ont besoin d'interlocuteurs clairs, de délais réalistes et de décisions suivies d'effets.

UN AGREMENT, PAS UN CHEQUE EN BLANC !

✓ Consultation sur la demande de renouvellement de l'agrément du service de prévention et de santé au travail d'Orange en France

Les élus CFE-CGC DOGO réaffirment leur attachement à une médecine du travail interne et de qualité, au service de tous les salariés. Ils soutiennent donc la demande de renouvellement de l'agrément du service de prévention et de santé au travail (SPST) d'Orange en France.

Mais pour que cette médecine soit efficace, l'entreprise doit tenir compte des alertes et des recommandations des médecins et des élus. Nous soutenons les actions de la médecine du travail et demandons à l'entreprise de respecter la déontologie des médecins, leur indépendance et leur approche scientifique, et d'appliquer les préconisations inscrites dans leurs avis.

Nos revendications :

Les élus CFE-CGC DOGO demandent :

- Proximité et effectifs : une médecine à taille humaine, des recrutements durables et de la transparence sur le nombre de médecins et de salariés suivis.
- Indépendance et confiance : des professionnels de santé indépendants du management et des RH, avec des échanges strictement confidentiels.
- Prévention sur le terrain : le respect du tiers temps des médecins et des infirmiers, plus de moyens contre les RPS et les TMS, et un vrai travail commun avec les préventeurs.
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) : un plan de prévention à l'échelle du groupe.
- Suivi des salariés fragilisés : une meilleure transmission entre RH et santé au travail, et un accompagnement obligatoire au retour après une absence longue.

Analyse de la CFE-CGC

C'est dans cet esprit que les élus CFE-CGC DOGO ont voté pour le renouvellement de l'agrément du service de prévention et de santé au travail d'Orange en France.

Vote des élus

- Pour : 30 (vote à l'unanimité)

IMMOBILIER : LES TECHNICIENS NE SONT PAS DES EMPLOYES DE BUREAU !

✓ Information sur le Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial de la DO Grand Ouest

Les métiers tertiaires et les métiers techniques n'ont pas du tout les mêmes besoins. Quand on les regroupe sur les mêmes sites sans tenir compte de ces différences, ce sont les équipes de terrain qui en paient le prix. Les réaménagements passés l'ont montré : les besoins propres à la production et à la maintenance sont trop souvent sous-estimés, voire ignorés.

Nos revendications :

Ce que nous avons exigé :

- Des espaces adaptés au travail technique. Les équipes de production et de maintenance ne travaillent pas seulement derrière un bureau. Elles ont besoin d'espaces de préparation, de rangement, d'ateliers et de volumes suffisants.
- Une vraie place pour les véhicules. Il faut des zones de manœuvre, de stationnement et de circulation adaptées aux utilitaires et aux poids lourds. Quand elles manquent ou sont trop petites, la sécurité des piétons comme des conducteurs est en danger, et les conditions de travail se dégradent.
- Des magasins et des zones de stockage à la bonne taille. Rogner sur les mètres carrés pour faire des économies, c'est voir à court terme. Le matériel, les pièces de rechange et les équipements de protection doivent être stockés sur place pour que nos techniciens puissent travailler efficacement et assurer un service de qualité.

Notre message à la direction

Non à une vision purement comptable et uniforme de l'immobilier, qu'il s'agisse de flex-office ou de « tertiairisation » à outrance, sur des sites qui accueillent du personnel technique.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC demande que les réalités du terrain soient vraiment prises en compte, et que les équipes opérationnelles et les préventeurs soient consultés en profondeur. L'objectif : des conditions de travail décentes, sûres et adaptées à nos métiers.
La CFE-CGC restera vigilante et vous tiendra informés.

Vote des élus

- Pas de vote sur cet item.

VOS REPRÉSENTANTS CFE-CGC ORANGE :	**Élus titulaires CSEE :**	**Élus suppléants CSEE :**	**Commissions CSEE :**
	Emilie Aubin Eddy Jégou Laurence Le Bott Eric Picot Vincent Bodiguel Isabelle Rossolin Nizar Djemaa Anne-Sophie Haquin Bérengère Carpentier Mohamed Malek	Laurent Delavigne Martial Lageon Enora Pene Régis Radureau Naouel Limam Laurent Khelifa Virginie Beji Ruelle Mélanie Leyral Enoal Guennoc	Emploi Formation : Alexandra Marga, Isabelle Rossolin, Bruno Visine Commission Handicap : Naouel Limam, Virginie Beji Ruelle, Ronan Saliou Commission ASC : Martial Lageon, Régis Radureau, Isabelle Rossolin Commission Restauration : Isabelle Rossolin, Brice Imbert, Martial Lageon Commission des marchés : Bérengère Carpentier, Nizar Djemaa, Vincent Bodiguel Commission Projets Économie Évolution des marchés : Vincent Bodiguel, Marie-Ange Leduc, Renan Tanguy Égalité Professionnelle : Emilie Aubin, Bérengère Carpentier, Eddy Jégou **Représentant syndical** : Philippe Buttazzoni Vos représentants au CSEC : Laurent Delavigne et Eddy Jégou Secrétaire Adjoint du CSEE DOGO : Eddy Jégou